

Philippe FAIT



Philippe FAIT se présente aux élections législatives

des 30 juin et 7 juillet.



Aux élections législatives vous votez pour les députés qui vous représentent à l'Assemblée nationale.

Un député vote les lois à l'Assemblée nationale.

Philippe FAIT est déjà député depuis 2 ans.

Philippe FAIT a défendu les projets du Pas-de-Calais au parlement.

Philippe FAIT veut continuer à défendre les projets du territoire.

Philippe FAIT est disponible, solidaire, à l'écoute et fidèle à ses valeurs.

Philippe FAIT souhaite défendre :

- Les principes de la République Française
- L'école
- Le système de santé
- La sécurité
- L'économie
- L'environnement
- La solidarité

Même en cas de crise, Philippe FAIT est là pour vous soutenir.

Philippe FAIT a choisi Annie DEFOSSE pour l'aider et le remplacer si besoin.



Philippe FAIT
Candidat titulaire

- 54 ans
- Homme de terrain
- Enseignant de profession
- Marié, 3 enfants
- Conseiller départemental du Pas-



Annie DEFOSSE

- suppléante
- Femme dévouée à la ruralité, aux autres et à son territoire
- Conseillère municipale de Campagne-lès-Boulonnais
- Présidente bénévole du Centre Socio Culturel Intercommunal de Hucqueliers

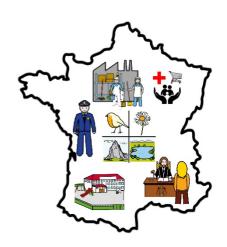
Les engagements de Philippe FAIT

Pour vous:

- Être au service de l'intérêt général, en dehors des logiques partisanes et de toute tractation qui abîment la France
- Rester toujours disponible, dans une relation de proximité, pour ne jamais cesser d'être à votre écoute
- Être exemplaire et fidèle à mes valeurs tout au long de mon mandat afin de rester digne de votre confiance

Pour la France :

- Mieux vous protéger et renforcer votre sécurité
- Donner plus de moyens à notre école et à nos universités pour offrir un meilleur avenir à notre jeunesse
- Mieux vous accompagner et protéger les plus fragiles en soutenant le pouvoir d'achat et notre système de santé
- Soutenir notre **économie** et nos **entreprises** tout en veillant à **réindustrialiser la France**
- Porter les valeurs de respect, de mérite et de responsabilité
- Défendre une fiscalité juste et une maîtrise de la dépense publique
- Préserver notre environnement pour les générations futures



Pour le Pas-de-Calais :

- Défendre un maintien des services publics au niveau local : éducation, système de santé, justice, etc.
- Défendre la qualité de vie, les liens sociaux, le sentiment d'appartenance, la sécurité de notre territoire
- Soutenir notre jeunesse, avenir de notre pays
- Accélérer le développement du numérique et assurer l'accès à la fibre pour tous
- Veiller au bon entretien des réseaux de communication et d'approvisionnement existants





Ce document est rédigé en « Facile à lire et à comprendre », méthode européenne permettant une accessibilité des informations aux personnes déficientes intellectuelles, dans tous les domaines de la vie. Ce document a été rédigé par le groupe FALC de l'Adapei 45.

European Easy-to-read Logo: Inclusion Europe